

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

Réunion du lundi 15 janvier 2024

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : Mme NAZICAL Marie-Ange et MM. FETOUS Lakhdar, GRESSIEN Georges,
LOPES Paulo,

Assistent : MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

Absents (es) excusés (ées) : Mmes RANSOU Virginie et URREGO Mariza et MM. DIAZ Frédéric,
GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, NOYON Joel, MOUSTAMID Abdou.

**LA COMMISSION VOUS PRESENTE TOUS SES MEILLEURS VŒUX
POUR CETTE NOUVELLE ANNEE 2024.**

ADMINISTRATIF

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

Pour que les dossiers soient traités, il est impératif de suivre les directives : du District du VDM de FOOTBALL.

Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers officiels :

- Le nom du club- L'objet de votre demande et les références des rencontres :

(CATEGORIE U6 à U13 - GROUPE - POULE et DATE DE LA RENCONTRE).

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

Modes d'envoi du courrier ou mail à la Commission du Football à Effectif Réduit du District VDM DE FOOTBALL :

E-mail : cfaer94@gmail.com

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités
par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

SI NON UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 (Problèmes techniques uniquement) :

LES COMPTES-RENDUS DES PLATEAUX DES U7/U9 sont à envoyer UNIQUEMENT par Courrier postal :

au **DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL - 131, Boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.**

SI UTILISATION DE L'APPLICATION GFER94 ET DIFFICULTES POUR ENVOYER

LES COMPTES RENDUS DE PLATEAUX (problèmes réseaux) :

- RECUPEREZ LE FICHER PDF CREER SUR LE TELEPHONE DE L'EDUCATEUR (PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf
sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS),

- TRANSFEREZ CE FICHER A cfaer94@gmail.com.

Technique : DRISS : 01.55.96.11.43 ou HEDI : 01.55.96.11.42

Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence.

Exemple 1 : équipe A /équipe B- U13- Groupe ABCD du 19/09/2022. Courrier club de Numéro d'affiliation
5..... du 19/09/2022. Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... Responsable
Monsieur...Club x. Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...

U10-U11

Courrier de CAUDACIENNE ENT.S. du 10/01/2024

CAUDACIENNE ENT.S./ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. Critérium Dép. U11-5 4 Equipes du 13/01/2024

Pris note de la fermeture des terrains.

Toutes les rencontres concernées par cette fermeture sont reportées à une date ultérieure, en accord avec vos adversaires et à nous communiquer.

Courrier de CRETEIL LUSITANOS F. US du 10/01/2024

CHOISY LE ROI A.S./CRETEIL LUSITANOS F. US Critérium Avenir 2 du 16/12/2023

Comme indiqué dans notre PV du 18/12/2023, la commission a pris note des résultats.

Cela étant, comme Monsieur TAFININE Driss vous l'a dit, il n'y a pas de compétition en Football d'Animation. Les scores et les classements ne doivent pas apparaître.

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 10/01/2024

VILLEJUIF U.S./JOINVILLE R.C. Critérium Dép. U11-2 4 Equipes du 13/01/2024

Courrier tardif.

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 10/01/2024

CHARENTON C.A.P./VILLEJUIF U.S. Critérium Dép. U11-7 2 Equipes du 13/01/2024

Courrier tardif.

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 11/01/2024

CHOISY LE ROI A.S./VILLEJUIF U.S. Critérium Avenir 2 du 13/01/2024

Courrier tardif.

Courrier de MAROLLES F.C. du 11/01/2024

MAROLLES F.C./ATHLETIC CLUB CRETEIL Critérium Dép. U11-6 4 Equipes du 13/01/2024

La Commission prend note du changement d'horaire et félicite l'initiative du MAROLLES F.C. et du ATHLETIC CLUB CRETEIL dans l'intérêt des enfants et leurs sécurités.

Elle recommande au MAROLLES F.C. de mettre aussi le secrétariat du District du Val-de-Marne de Football pour tout changement d'horaires ou autre dans la F.M.I.

Courrier de VILLECRESNES U. S. du 11/01/2024

VILLECRESNES U. S./VILLENEUVE ABLON U.S. Critérium Dép. U11-8 2 Equipes du 13/01/2024

Pris note de la fermeture des terrains.

Les rencontres sont reportées à une date ultérieure, en accord avec vos adversaires et à nous communiquer.

Courrier de BOISSY F.C. du 14/01/2024

ARCUEIL C.O. MUNICIPAL/BOISSY F.C. Critérium Dép. U11-3 4 Equipes du 13/01/2024

*Pris note du « **FORFAIT AVISE** », compte tenu des circonstances indépendantes de votre volonté.*

U12-U13

Courrier de VILLIERS SMARNE ENT.S. du 08/01/2024

VILLIERS SMARNE ENT.S./VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CLUB Critérium LEFEUVRE U12 du 06/01/2024

Pris note des résultats.

Courrier de CRETEIL LUSITANOS F. US du 08/01/2024

BONNEUIL SMARNE C.S./CRETEIL LUSITANOS F. US Critérium Dép. U13-5 2 Equipes du 13/01/2024

Courrier tardif.

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 10/01/2024

VILLEJUIF U.S./VILLECRESNES U. S. Critérium Dép. U13-6 2 Equipes du 13/01/2024

Courrier tardif.

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 10/01/2024

VILLEJUIF U.S./BONNEUIL SMARNE C.S. Critérium LEFEUVRE U12 du 13/01/2024

Courrier tardif.

Courrier de VILLEJUIF U.S. du 10/01/2024

CLUB ATHLETIQUE DE VITRY 94.2/VILLEJUIF U.S. Critérium Dép. U13-1 4 Equipes du 13/01/2024

Courrier tardif.

Courrier de ST MANDE F.C. du 13/01/2024

ST MANDE F.C./SUCY F.C. Critérium Dép. U13-3 4 Equipes du 13/01/2024

Pris note de vos problèmes F.M.I. Courrier transmis au service de la technique.

Pris note aussi des résultats transmis par le SUCY F.C.

FESTIVAL U13 DU 25/11/2023

Courrier de la Ligue de Paris Ile-de-France du 19/12/2023

Lecture et contrôle des feuilles d'engagement des équipes qui ont participées au 1er tour du Festival U13 du 25/11/2023, la Commission constate que le joueur FIDOL Jaydon - licence n° 2548138701 figure sur la feuille d'engagement de VILLEJUIF U.S.2. Considérant le courrier du service des licences de la Ligue de Paris Ile-de-France en date du 19/12/2023 nous indiquant que ce joueur n'est toujours pas licencié au club de VILLEJUIF U.S.

Suite à une opposition du club de CHEVILLY LA RUE ELAN, ce joueur ne pouvait pas participer au 1er tour du Festival U13 du 25/11/2023. La Commission disqualifie l'équipe VILLEJUIF U.S.2

SAISON : 2023-2024
N°04 - JOURNAL DES AMENDES
EN « FOOT ANIMATION » (PV DU 15/01/2024)

<u>N° AFFILIATIONS</u>	<u>NOMS DES CLUBS</u>	<u>MOTIFS</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>MONTANTS DES AMENDES</u>
500031	CHOISY LE ROI A.S.	Forfait Challenge(s)	Festival U13 1er tour poule 16 du 25/11/2023	15,00 €
519839	VILLEJUIF U.S.	Disqualification challenge(s)	Festival U13 1er tour poule 20 du 25/11/2023	50,00 €
526258	LUSITANOS ST MAUR U.S.	Forfait Challenge(s)	Festival U13 1er tour poule 2 du 16/12/2023	30,00 €
530263	ARCUEIL C.O. MUNICIPAL	Forfait Challenge(s)	Festival U13 1er tour poule 15 du 25/11/2023	15,00 €
560815	CLUB ATHLETIQUE DE VITRY 94.2	Forfait Challenge(s)	Challenge U11 du 16/12/2023 poules 21 et 22	30,00 €
860294	VILLENEUVE ACADEMIE FOOTBALL CLUB	Forfait Challenge(s)	Festival U13 1er tour poule 1 du 16/12/2023	15,00 €

JOURNAL DES AMENDES J.A N° 04
PV FOOT ANIMATION DU 15/01/2024

155,00 €

SAISON 2023- 2024 :
ANNEXE FINANCIERE

U6/U7 et U8/U9 : Compte rendu non-reçu (par club d'accueil),	20,00 € (au club d'accueil)
U6/U7 et U8/U9 : Forfait ou absence (par équipe),	15,00 € (par équipe)
Absence non-justifiée à une convocation,	100,00 €
Absence à la réunion annuelle école de FOOT,	100,00 €
<i>Non-retour des résultats et feuilles d'engagement des Challenges et Coupes dans les 48 h 00,</i>	<i>50,00 € (par club)</i>
Absence aux Journées de Rentrée	100,00 €
Disqualification : 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	50,00 € (par équipe)
Disqualification : 2ème Tour Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	80,00 € (par équipes)
Disqualification Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie ...),	30,00 € (par équipe)
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13),	20,00 € (au club d'accueil)
Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I),	50,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	15,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé 2ème Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL (Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	30,00 € (par équipe)
Forfait non-avisé Finale : Finale Challenge REGIONAL, Festival U13 et coupes VDM FUTSAL,	120,00 € (par équipe)
1er forfait- U11 /U13 (par équipe),	15,00 € (par équipe)
2ème forfait- U11 / U13 (par équipe),	30,00 € (par équipe)
3ème forfait- U11 / U13 (par équipe).	50,00 € (par équipe)